



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Serv.Entrep-RemplacementGénératrice	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE517-200271/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client R.098079.001	Date 2019-09-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-255-15447	
File No. - N° de dossier MTC-9-42034 (255)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-09-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Desforges, Julie	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc255
Telephone No. - N° de téléphone (514) 602-8307 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EE517-200271/B

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
MTC255

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.098079.001

File No. - N° du dossier
MTC-9-42034

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ADDENDA 003

Veillez trouver ci-inclus l'addenda susmentionné qui fait partie intégrante des documents de soumission

La Date de clôture pour le projet est le 26 septembre 2019, 14h00.

Les soumissionnaires doivent détenir une attestation de sécurité d'organisme valable (VOD).

Les sous-traitants de l'entrepreneur n'ayant pas de VOD devront être parrainés par l'entrepreneur général.

Les membres du personnel de l'entrepreneur n'ayant pas de cote de fiabilité en vigueur ne peuvent pas pénétrer sur les lieux sans une escorte.

Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX CANADA**

**Remise en état et aux normes de la salle de
génératrice**

Réf. Client : R.098079.001

ADDENDA N° 3

Mécanique



Préparé pour :

TPSGC

Préparé par :

Michel Hallis-Springuel, ing. | Mécanique

Approuvé par :

Mohamed Balarh, ing., MBA

Le 12 septembre 2019

N/Réf. : 157102430-300-GN-S-0001-03

**TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**
Remise en état et aux normes de la salle de génératrice

ADDENDA N° 3
Mécanique

REGISTRE D'APPROBATION

Ce document d'ingénierie est la propriété de Stantec Experts-conseils ltée et est protégé par la loi. Il est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Stantec Experts-conseils ltée et de son Client.

Préparé par :



Michel Hallis-Springuel, ing.
Mécanique

Approuvé par :

A blue handwritten signature and the date "2019-09-12" written in blue ink.

Mohamed Bahari, ing., MBA
Directeur de projet

REGISTRE DES RÉVISIONS ET ÉMISSIONS

N° de révision	Date	Description de la modification et/ou de l'émission
03	2019-09-12	Addenda n° 3 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
02	2019-07-16	Addenda n° 1 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
01	2019-06-05	Émission pour appel d'offres « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
00	2019-03-29	Émission pour appel d'offres (ANNULÉE) « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »

**TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**
Remise en état et aux normes de la salle de génératrice

ADDENDA N° 3
Mécanique

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission auxquels il se réfère, en les complétant, les modifiant ou en éliminant certains éléments.

1. QUESTIONS/RÉPONSES

Question 1 :

Est-ce que les conduits de 3 po du groupe électrogène doivent être vissés ou soudés?

Réponse Stantec : Cette information se trouve au devis dans la section 23 11 13. On demande des joints soudés.

Question 2 :

Valider la position du sifflet sur le groupe électrogène.

Réponse Stantec : En effet, le sifflet doit être installé à l'intérieur au réservoir. Cependant, le tuyau doit tout de même cheminer tel qu'au plan. Ceci n'engendre aucun changement de coût. Une instruction en chantier sera faite pour ajuster la position du sifflet.

2. DEVIS

La section de devis suivante est émise avec le présent addenda :

Section modifiée

Page émise

01 32 16.19

2

5 juin 2019

2. Le plan d'ensemble doit prévoir la réalisation des travaux selon les jalons prescrits, dans le délai convenu.
3. L'attribution du contrat ou la date de début des travaux, la cadence d'avancement des travaux, la délivrance du certificat provisoire d'achèvement et du certificat définitif d'achèvement constituent des étapes définies du projet et sont des conditions essentielles du contrat.

1.4. DOCUMENTS A SOUMETTRE

1. Soumettre Au Représentant du Ministère, au plus tard sept (7) jours ouvrables après l'attribution du contrat, un diagramme à barres (diagramme de GANTT) qui servira de plan d'ensemble et sera utilisé pour la planification et le suivi des travaux, et pour la production de rapports d'avancement.
2. Soumettre le calendrier d'exécution au Consultant au plus tard cinq (5) jours ouvrables après l'acceptation du plan d'ensemble.
3. Soumettre deux (2) copies dont une qui sera conservée par le consultant.
4. Le Consultant vérifiera le calendrier proposé et en retournera un exemplaire révisé dans les quatre (4) jours suivant sa réception.
5. Soumettre une version définitive du calendrier dans les trois (3) jours suivant la réception de l'exemplaire révisé.
6. **Chaque demande d'acompte** doit être accompagnée d'un calendrier d'exécution révisé.
7. Faire parvenir un exemplaire du calendrier d'exécution révisé
 1. au bureau de chantier;
 2. aux sous-traitants;
 3. aux autres parties intéressées.
8. Demander aux destinataires de signaler à l'Entrepreneur, dans les sept (7) jours suivants, tout problème que pourrait entraîner le programme d'exécution proposé dans le calendrier.

1.5. JALONS DU PROJET

1. Les jalons du projet sont les objectifs intermédiaires énoncés dans le calendrier d'exécution (**exprimé en jours de calendrier depuis la date de l'octroi incluant la période des vacances de la construction**).
 1. Les travaux de préparation sur le site et la démolition, doivent être achevés au plus tard **84 jours** après la date d'attribution du contrat.
 2. Le certificat provisoire d'achèvement des travaux doit être délivré au plus tard **21 jours** après la fin des travaux de préparation et de démolition (84 jours).



**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX CANADA**

**Remise en état et aux normes de la salle de
génératrice**

Réf. Client : R.098079.001

ADDENDA N° 4

Électricité



Préparé pour :

TPSGC

Préparé par :

Louis Lajoie, ing. | Électricité

Approuvé par :

Mohamed Balarh, ing., MBA

Le 13 septembre 2019

N/Réf. : 157102430-300-GN-S-0001-04

**TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**
Remise en état et aux normes de la salle de génératrice

ADDENDA N° 4
Électricité

REGISTRE D'APPROBATION

Ce document d'ingénierie est la propriété de Stantec Experts-conseils ltée et est protégé par la loi. Il est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Stantec Experts-conseils ltée et de son Client.

Préparé par :

Approuvé par :

Louis Lajoie, ing.
Électricité

Mohamed Balarh, ing., MBA
Directeur de projet

REGISTRE DES RÉVISIONS ET ÉMISSIONS		
N° de révision	Date	Description de la modification et/ou de l'émission
04	2019-09-13	Addenda n° 4 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
03	2019-09-12	Addenda n° 3 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
02	2019-07-16	Addenda n° 1 « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
01	2019-06-05	Émission pour appel d'offres « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »
00	2019-03-29	Émission pour appel d'offres (ANNULÉE) « Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction »



**TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA
Remise en état et aux normes de la salle de génératrice**

**ADDENDA N° 4
Électricité**

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission auxquels il se réfère, en les complétant, les modifiant ou en éliminant certains éléments.

1. QUESTIONS/RÉPONSES

Question 1 :

« Au plan E05, sur le diagramme unifilaire en bas à droite, on y voit une alimentation mentionnée comme : 4#6+1#8/G-dans un conduit de 27mm - conducteurs avec isolant minéral. On doit mettre les conducteurs à isolant minéral dans un conduit??? SVP spécifier car, d'une part, un conduit de 27mm me semble très petit et, d'autre part, la difficulté, voir la possibilité à y introduire les câbles me semble très élevée ou impossible... »

Réponse Stantec : C'est une erreur, il n'y a pas de conduit pour les conducteurs à isolation minérale.

Question 2 :

« Au devis, sections génératrice et interrupteur de transfert, on doit prendre livraison de la machine à Québec, puis y ajouter les équipements manquants. Afin de pouvoir demander une soumission pour la mise en place et le démarrage de la génératrice, il me faut les détails suivants : Poids de la génératrice, dimensions de la génératrice, fabricant et modèle de la génératrice, présence ou non d'œillets de lavage, grandeur du réservoir de carburant ainsi qu'un manuel d'opérations pour la mise en marche, entre autres. SVP me faire parvenir les informations requises. »

Réponse Stantec : La génératrice est de marque Cummins, modèle C60D6C avec moteur de la série QSB5. Les dimensions approximatives sont 2 482 (L) X 965 (W) X 1 321(H). Le poids est d'environ 1 006 kg.

Question 3 :

« Au devis, section conduits, on y mentionne des conduits EMT ordinaires et d'autres avec revêtement en époxy. SVP spécifier quel type de conduit EMT utiliser. »

Réponse Stantec : Les conduits TEM sont utilisés à l'intérieur. Les conduits d'acier rigide galvanisé peint à l'époxyde sont utilisés pour le raccordement des équipements extérieurs.

Question 4 :

« Est-ce que la division 28 (Sécurité et protection électroniques) fait partie du mandat de l'électricien? SVP spécifier. »

Réponse Stantec : Oui.

ADDENDA N° 4

Question 5 :

« Aucune information n'est donnée sur le système d'alarme incendie existant. SVP nous fournir ces détails. »

Réponse Stantec : Oui, la Division 28 fait partie des travaux d'électricité. Le panneau de protection incendie est de marque ANSUL, modèle Autopulse Z-20. Le panneau supervise le système de gaz, les détecteurs d'incendie, les klaxons et cloches, etc.

Question 6 :

« Au plan E01, sur le plan clé, il y a des conduits et filage indiqués. Est-ce que ces conduits et filage sont existants ou faut-il les inclure dans notre soumission? »

Réponse Stantec : Les conduits d'alimentation électrique principale sont à conserver tel qu'indiqué au plan n° E05.

Question 7 :

« Sur les plans électriques, on peut y voir un câble chauffant le long du drain pluvial. Cependant dans le devis électrique, on ne voit pas la description de ce câble. La description de ce câble se trouve dans la section mécanique. Cela nous laisse supposer que nous devons que raccorder le câble. SVP spécifier qui doit fournir et installer le câble. »

Réponse Stantec : La section 23 83 13.19 « Câbles électriques chauffants pour système de fonte de neige » est comprise dans la Division Électricité.

Question 8 :

« Pour les coupure de courant, il est spécifié de fournir une distribution électrique extérieure temporaire pour alimenter le bâtiment durant les travaux. Cependant, les équipements de la salle de génératrice seront enlevés durant le projet. SVP préciser si seulement les 3 panneaux en haut de la tour doivent être alimentés durant les travaux ou s'il faut aussi alimenter d'autres équipement et lesquels? »

Réponse Stantec : Tous les équipements situés hors de la salle de la génératrice doivent être maintenus en fonction, soit, les panneaux de distribution électrique, le monte-charge, l'alarme-incendie, les télécommunications, etc.

Question 9 :

« SVP préciser l'ampérage de chacun des 3 panneaux en haut de la tour. »

Réponse Stantec : Les protections des panneaux sont indiquées au plan n° E03.

Question 10 :

« Les travaux d'alarme incendie semblent être limités à l'ajout de 2 détecteurs de fumée et 1 détecteur de CO qui sont mentionnés dans la section mécanique. SVP préciser si les travaux en électricité se résument à fournir les conduits vides. »

Réponse Stantec : Non. La description des travaux est indiquée aux plans et comprend la fourniture et l'installation, la relocalisation, le remplacement, l'enlèvement et la réinstallation d'équipements du système et inclut les conduits, le câblage et les essais.